

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ D'ANGERS

UFR SANTÉ – DÉPARTEMENT MÉDECINE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu les pièces justificatives produites par M. PIERRE COULON, né le 9 septembre 1959 à PÉRIGUEUX (024), en vue de son inscription au Diplôme d'Université Chirurgie Réparatrice des cancers cutanés de la Face


Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CHIRURGIE RÉPARATRICE DES CANCERS CUTANÉS DE LA FACE**

est décerné à **M. PIERRE COULON**

au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Le titulaire



/0AIU220180398

Le Directeur

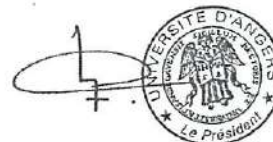


Professeur Nicolas LEROLLE



Fait à ANGERS, le 11 juillet 2019

Le Président



Christian ROBLEDO